

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

> **Les inscriptions** se font aux bureaux du centre socioculturel au 4bis rue de la République.

> **Aucune inscription par mail ou téléphone.**

> **Documents à fournir pour l'inscription :**

justificatif du quotient familial, n° allocataire CAF ou avis d'imposition, attestation d'assurance, et carnet de santé.

> **Tarifs variables selon le quotient familial.**

> **Le règlement** se fait à l'inscription

> **HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL POUR INSCRIPTIONS**

Lundi : 14h-16h45

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45

Mercredi : 14h00 - 18h15

Jeudi : 14h00 - 16h45

Vendredi : 9h-12h et 14h00 - 16h45

Samedi : 9h30 - 11h45 (jours d'inscription)

HORAIRES D'ACCUEIL

ACCUEIL DE BONNE HEURE
(supplément 2 €)
7h30 - 8h00

Matin : 8h - 9h
Midi : 11h30 - 12h
Après-midi : 13h30 - 14h
Soir : 17h - 18h00

ACCUEIL PROLONGÉ
(supplément 2 €)
18h - 18h30



Le Centre socioculturel
fournit les repas
(et pique-niques en sortie),
et un **goûter** l'après-midi.

> **Inscription en journée complète**

L'inscription à une sortie nécessite une inscription préalable de 2 journées minimum autres que la sortie. En cas d'annulation d'une des 2 journées, l'enfant ne pourra pas participer à la sortie.

RESPONSABLE DU SITE :

Cindy Lavelle

06 79 66 60 35

cindy.lavelle@centresocial-grigny.fr

Contactez - nous et suivez - nous

✉ **accueil@centresocial-grigny.fr**

📌 **www.centresocial-grigny.fr**

📍 **@centresocioculturel.lagora**



PROGRAMME ACCUEIL DE LOISIRS /



3-5 ANS

VACANCES D'AUTOMNE 2026

> Du 19 Octobre au 30 Octobre 2026

> ACCUEIL DES 3-5 ANS

3-5 ANS

ACCUEIL DES 3-5 ANS

(années maternelles)

Pôle Robert Malfroy

Petite enfance

9 Av. du 19 Mars 1962,

69520 Grigny-sur-Rhône

(lieu de dépose commun
au 3-10 ans)



INSCRIPTIONS possible
sur le portail famille
dès le samedi 3 Octobre
2026 à partir de 10h00



▲ **ATTENTION, INSCRIPTIONS
EN JOURNÉE OBLIGATOIRE** ▲

INSCRIPTIONS À PARTIR DU SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

9H30 - 12h (distribution des tickets jusqu'à 11h)

puis aux horaires d'accueil habituels



**Aucune annulation sauf en cas de
maladie sur certificat médical.**



**4bis rue de la république 69 520
GRIGNY-SUR-RHÔNE
accueil@centresocial-grigny.fr
04 78 73 25 83**



Centre de loisirs Pôle Enfance

3-5 ANS	LUNDI 19 OCTOBRE	MARDI 20 OCTOBRE	MERCREDI 21 OCTOBRE	JEUDI 22 OCTOBRE	VENDREDI 23 OCTOBRE
Matin	Bouuh en coton ! (activité manuelle)	Les momies prennent vie (activité manuelle)	Le chaudron ensorcelé (activité manuelle)	Le chapeau magique (activité manuelle)	SORTIE À STEEL
Repas	Repas au Pôle Enfance Robert Malfroy				Départ à 09H Retour à 17H
Aprém'	L'araignée gipsy (activité manuelle)	Chasse les fantômes (activité sportive)	Cuisine OU Bon appétit (activité manuelle)	La danse des monstres (activité sportive)	Prévoir affaires de rechanges et gourdes ou bouteilles d'eau + chaussettes.
Je mets une x quand je viens :					

3-5 ANS	LUNDI 26 OCTOBRE	MARDI 27 OCTOBRE	MERCREDI 28 OCTOBRE	JEUDI 29 OCTOBRE	VENDREDI 30 OCTOBRE
Matin	Le squelette rigolo (activité manuelle)	Dans ma citrouille (activité manuelle)	La citrouille géante (activité manuelle)	Le masque citrouille (activité manuelle)	FÊTE D'HALLOWEEN (n'oublie pas ton déguisement !)
Repas	Repas au Pôle Enfance Robert Malfroy				
Aprém'	Le parcours des sorciers (activité sportive)	La main de monstre (activité manuelle)	Le gâteau vivant (cuisine)	La course des momies (activité sportive)	
Je mets une x quand je viens :					

Votre enfant doit être muni d'un sac à dos dans lequel on peut retrouver une bouteille d'eau, des vêtements de rechange, (si vous en jugez la nécessité).



> NOTRE PÉDAGOGIE CITÉ D'ENFANTS

Le centre de loisirs de Grigny s'engage dans une démarche de citoyenneté, de prise d'initiatives.

L'enfant doit être pleinement acteur au sein de la structure.

Nous nous engageons dans une démarche pédagogique auprès de « Cité d'enfant »..

- Les enfants créent un bien commun permettant de les solidariser autour d'une « mini-cité ».
- L'enfant est ici considéré comme un acteur à part entière de la vie sociale, qui s'exprime, prend des responsabilités, coopère et décide, personnellement et collectivement.
- Un conseil d'enfant aura lieu tous les matins, afin de laisser s'exprimer l'enfant sur son vécu, son ressenti, mais aussi et surtout de prendre en compte ses envies, ses besoins individuels et collectifs également.
- Les enfants pourront s'exprimer sur l'organisation de la journée, l'aménagement des espaces ou bien la mise en place de règle de vie au sein de la cité.

Ainsi, ce sont donc vos enfants qui créeront leurs propres programmes à travers des propositions d'animateurs et du groupe.

L'équipe de direction.

▲ Programme susceptible d'être modifié en fonction de la météo ou organisations particulières ▲